

2023

DOSSIER DE CANDIDATURE

ETAT-CIVIL

Madame Monsieur

Nom Prénom(s)

Nom de naissance..... Nationalité

Né(e) le à
(précisez le département :))

Adresse personnelle

Code postal Ville ☎

E-mail (en majuscule) : Mobile :



Situation Familiale : Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Union Libre

Nombre d'enfants à charge : Profession du conjoint :

Est-ce que l'apprentissage vous intéresse ? Oui Non

SITUATION ACTUELLE AU MOMENT DE VOTRE INSCRIPTION

Salarié(e) : Profession

Type de contrat de travail (précisez dates de début et fin) :

- Contrat à durée indéterminée depuis :
- Contrat à durée déterminée du.....au.....
- Contrat d'apprentissage (voir page 4) du.....au.....
- Contrat de professionnalisation du.....au.....
- Autre (précisez) :..... du.....au.....

Nom, adresse de l'employeur
..... ☎

Nom du dirigeant

O.P.C.O. (Opérateur de Compétences) auquel adhère votre employeur (si vous le connaissez, nom et adresse complète) :

Demandeur d'emploi : date d'inscription au Pôle Emploi n° identifiant

Adresse du Pôle Emploi
Code postal Ville
Indemnisé(e) par Pôle Emploi oui non si oui, jusqu'au.....

Lycéen – Etudiant : Etablissement et section

Reconnaissance Travailleur Handicapé

Autre (précisez) :



ESEIS - Site de Strasbourg
(Siège Social)
3 rue Sédillot BP 44
67065 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 21 19 90

ESEIS - Site de Schiltigheim
12 rue Jean Monnet CS 90045
67311 Schiltigheim Cedex
Tél : 03 88 18 61 31

ESEIS - Site de Mulhouse
7 rue Daniel Schoen
68200 Mulhouse
Tél : 03 67 76 69 50

N° :

CONDITIONS D'ACCES

Exigences préalables aux épreuves d'admission : Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour objectif de vérifier (éventuellement lors d'un rendez-vous) que le candidat possède les pré-requis pour accéder à la formation.

Pré-requis : Le candidat à l'entrée en formation doit :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité (PSC1 ou AFPS ou PSE 1 ou PSE 2 ou AFGSU ou SST).
- justifier d'une expérience salariée et/ou bénévole dans le domaine de l'animation (200 heures minimum) ou être titulaire d'un des diplômes de la liste ci-dessous.

Références : Arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention « animation sociale » du BPJEPS spécialité « animateur » .

DIPLOMES

● ● ● Diplômes obtenus dispensant de justifier de l'expérience salariée et/ou bénévole (point 2 des pré-requis)

Diplômes obtenus	Date d'obtention	Etablissement
Baccalauréat professionnel « accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP)		
Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale » (SPVL)		
Baccalauréat professionnel agricole (toute option)		
Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)		
Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)		
Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT)		
Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) « accompagnement, soins et services à la personne » (ASSP)		
Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP) « carrières sanitaires et sociales »		
Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles (BEPA) « services aux personnes »		
Brevet Professionnelle de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS)		
Brevet Professionnelle délivré par le ministre de l'Agriculture		
Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) « petite enfance »		
Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « animateur de loisirs sportifs »		
Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) « animateur périscolaire »		
Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES)		
Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)		
Diplôme d'Etat d'Aide Soignant (DEAS)		
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)		
Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)		
Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME)		
Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF)		
Titre professionnel agent(e) de médiation, information, services		
Titre professionnel technicien(ne) médiation services		

● ● ● Autres diplômes

Intitulé	Date d'obtention	Etablissement

● ● ● Vos principales expériences professionnelles ou extra-professionnelles

Dates (du.. au..)	Employeurs	Poste occupé	Type de contrat

INSCRIPTION



Candidatures pour l'apprentissage* :

merci de vous inscrire en ligne via le CFA Form'AS

(<https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription>)



*Moins de 30 ans ou pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé et les sportifs de haut-niveau

Dates de retour

Session Juin : 24 mai 2023

Session Septembre : 24 août 2023

(cachet de la poste faisant foi)

à l'adresse suivante :

ESEIS, site de Schiltigheim

12, Rue Jean Monnet CS 90045

67311 Schiltigheim Cedex

Je soussigné(e)..... atteste joindre à ce dossier **dûment complété et signé** :

- 4 photos d'identité récentes (1 **à coller sur la première page**)
- 1 chèque d'un montant de **150€** correspondant aux frais des épreuves d'admission à l'oral à l'ordre de l'ESEIS
- un curriculum vitae détaillé
- une photocopie recto-verso lisible de la carte d'identité en cours de validité ou carte de séjour
- un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 > voir sur le site internet <http://www.justice.gouv.fr/cjn/>)
- l'attestation de participation à la JAPD
- copie de l'une des attestations de formation relative au secourisme en cours de validité. (PSC1 ou AFPS ou PSE 1 ou PSE 2 ou AFGSU ou SST)
- les copies de votre (ou de vos) diplôme(s)
- les justificatifs de votre expérience bénévole ou professionnelle dans l'animation
- un **document de 3 à 5 pages** récapitulant vos expériences bénévoles et/ou professionnelles en matière d'animation, les différentes attentes d'animation réalisées et vos réflexions.
- En cas de Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé, un avis favorable à l'exercice du métier d'animateur émis par un médecin agréé par l'administration (liste disponible en préfecture) et l'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.
- Si vous souhaitez un **aménagement des épreuves** (sélections, certifications) joindre le certificat médical d'un médecin agréé par l'administration (liste disponible en préfecture) appuyant vos demandes et l'attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

Fait à

Signature :

Le

En cas de désistement :

- 30 % du montant de l'inscription aux épreuves d'admission est rendu si le candidat informe l'ESEIS plus de 10 jours avant la date de l'examen et confirme par écrit.
- Si le désistement intervient moins de 10 jours avant l'épreuve ou si le candidat ne se présente pas aux épreuves, la somme correspondante reste acquise à l'ESEIS.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jamila BOUNIF, 03.88.18.61.35

jamila.bounif@eseis-afris.eu

Pour l'apprentissage, merci de contacter :

CFA Form'AS

03 88 28 00 05, contact@form-as.fr

Pour toutes questions relatives à
une situation de handicap,
vous pouvez nous contacter en sollicitant
nos référents handicap, en écrivant à :
missioninclusive@eseis-afris.eu